



Centre de transfert
d'entreprise du Québec

Programme de soutien au transfert d'entreprise Région de l'Estrie et de la Montérégie

Le CTEQ offre une subvention de 2 500 dollars aux dirigeants souhaitant s'engager dans le transfert de leur entreprise.

- La décision de céder votre entreprise est ferme et vous souhaitez recourir aux expertises requises pour la planification de son transfert
- La taille de votre entreprise est d'au moins cinq employés
- Les besoins en termes d'intervention sont reconnus et validés

Le CTEQ vous accompagne dans votre processus de transfert.

Conditions

L'expertise concerne un des trois aspects suivants du plan de relève :

Humain : gestion des ressources humaines et développement des compétences

Transactionnel : finance, fiscalité, évaluation et droit des affaires

Stratégique : diagnostic et développement

Le consultant retenu est admissible,

accrédité par Emploi-Québec ou membre d'un ordre professionnel.

Pour une aide maximale de 2 500 \$,

l'aide ne peut dépasser 50 % du total des honoraires ;

l'aide gouvernementale totale ne peut dépasser 70 % des honoraires ;

le taux horaire maximal est de 150 \$.

Une seule demande d'aide admissible par entreprise.

Information

Région de l'Estrie

Céline Des Ligneris, Conseillère senior, CTEQ

celine.desligneris@ctequebec.com | 1 844 200-2837 p. 705

Région de la Montérégie

Alain Saint-Jacques, Conseiller senior, CTEQ

a.saintjacques@ctequebec.com | 1 844 200-2837 p. 708

Le CTEQ est soutenu par :

Économie, Science
et Innovation

Québec